



BEHREN

infos

La lettre d'information
de la ville



Zoom sur : LES INSTANCES CITOYENNES À BEHREN-LÈS-FORBACH

ÉDITO DU MAIRE

Chers concitoyens,

C'est avec grand plaisir que nous démarrons une nouvelle année ensemble.

J'ai eu l'honneur de vous présenter mes vœux de différentes manières depuis le 1^{er} janvier et je les renouvelle ici, dans cette première Lettre du Maire 2018.

Depuis le début de notre mandat, nous avons eu à cœur de constituer différents conseils composés de Behrinois de tous âges :

- **Le Conseil Municipal des Enfants créé en 2015.** Deux élections ont déjà eu lieu dans les écoles élémentaires de la ville, appelant les jeunes élèves à leur citoyenneté et l'envie de s'engager dans la vie de leur ville
- **Le Conseil Citoyen** en place depuis le nouveau contrat de Ville de 2014-2020.
- **Le Conseil des Seniors** élu en décembre dernier.

Toutes ces instances ont pour objectifs de représenter l'ensemble de la population behrinoise dans toute sa diversité, de donner la parole aux habitants sur les différents projets et d'accorder une place importante à leurs voix.



Aires de jeux, aménagements des espaces, parkings sont autant de sujets qui animent une commune.

C'est pourquoi, il nous semblait nécessaire de vous consulter lors de réunions officielles rassemblant également tous les représentants des Behrinois.

Ensemble, nous construisons une ville dynamique où votre avis compte, où cohésion et bien-vivre font partie de nos objectifs.

Dominique FERRAU,
Maire de Behren-lès-Forbach



Tout le monde participe à l'attractivité de Behren-lès-Forbach !

La Municipalité a mis en place depuis son investiture un certain nombre d'outils pour permettre à la population de participer à la vie de la commune dans de nombreux domaines : PRU, scolarité, aménagement des espaces, vie de quartiers, etc. La création d'instances spécifiques et représentatives de la population notamment, a permis de développer des projets et des actions qui dynamisent la ville. L'implication des habitants participe en effet à l'amélioration du cadre de vie et à responsabiliser les Behrinois à l'avenir de leur commune.

Le Conseil Municipal des Enfants



Depuis sa création en 2015, cette instance d'expression, de participation et d'action sur le territoire, a conduit avec succès de nombreux projets ambitieux :

- Visite du Fort du Bamesch, site touristique sur le thème militaire à Bambiderstroff, avec les porte-drapeaux de la commune
- Dessin du sol souple de l'aire de jeux du parc central
- Participation au projet d'informatisation des écoles (attribution de tablettes dans les écoles,...)
- Participation aux différentes commémorations (14 juillet, 11 novembre, 8 mai)
- Festivités hivernales (distribution des patins pour la patinoire, remise des colis de Noël, jury du concours du plus beau dessin de Noël, accompagnement du père Noël, etc.)
- Participation à la collecte de jouets pour Emmaüs

Véritable espace de dialogues et d'échanges, son but est de pratiquer concrètement sa citoyenneté. Il s'agit de conduire les jeunes à pratiquer l'instruction civique en grandeur nature.



Le Conseil Municipal des Jeunes est placé sous la responsabilité du Maire ou des élus délégués aux affaires scolaires.

Le mardi 19 décembre 2017, les élèves de CM1 et CM2 des trois écoles de la Ville ont participé aux élections pour renouveler le Conseil Municipal des Jeunes. 29 jeunes dont 15 filles et 14 garçons ont été élus.

Le mercredi 3 janvier 2018, le Maire, entouré de nombreux élus, a accueilli les jeunes élus en mairie afin de les féliciter de leurs nouvelles fonctions. Tous ont apprécié ce moment solennel et émouvant, qui marque le début de leur mandat.

Les jeunes élus sont répartis en 5 commissions thématiques :

1. Culture et citoyenneté
2. Éducation
3. Environnement et urbanisme
4. Sociale
5. Sport



| Le Conseil Citoyen

Regroupant différents représentants de la population (acteurs locaux, membres d'associations, habitants), le Conseil Citoyen permet la libre expression des habitants pour toutes les opérations qui les touchent au quotidien.

Il participe également à la co-construction du projet de renouvellement urbain par la concertation auprès des habitants.

Depuis 2015, le Conseil, très actif, se réunit régulièrement pour discuter de projets à proposer ou à réaliser sur la ville tels que l'organisation de la Journée de la Femme le 8 mars 2017, la participation au jury des Balcons fleuris ou la consultation NPNRU, ... Une animatrice est en charge de la coordination.



La Journée de la Femme, le 8 mars 2017

Ce premier Conseil a participé aux différents Comités de Pilotage et Comités Techniques de la Rénovation Urbaine, à des projets de la Politique de la Ville, ainsi qu'aux diagnostics « En marchant ». Ses membres ont eu également différents échanges avec les bailleurs et ils ont été consultés pour l'aménagement des espaces publics (poubelles, bancs...).

Le nouveau Conseil, élu en octobre dernier, assure ces mêmes missions. Son rôle est consultatif et, au-delà, il permet de faire bouger la ville en faveur de ses habitants et de soutenir des projets, grâce à une enveloppe budgétaire allouée par l'État et la Ville.



| Le Conseil des Seniors

De novembre à décembre 2017, après une grande campagne de sensibilisation, la Municipalité appelait les seniors de la commune à déposer leur candidature pour la création du Conseil des Seniors. Le 18 décembre dernier étaient élus 10 membres âgés de 65 ans et plus, désignés après tirage au sort parmi les personnes ayant fait acte de candidature dans les délais prévus. Ils sont élus pour 3 ans.

Cette instance a donc pour fonction de représenter l'ensemble des seniors et ses objectifs sont les suivants :

- Avoir une mission de conseil
- Être une force de réflexion et de proposition
- Être un instrument de démocratie locale
- Identifier les besoins des personnes âgées

Le Conseil des Seniors est une instance consultative et peut être amené à éclairer par ses avis le Conseil Municipal sur les différents projets intéressant la commune. Il n'est en aucun cas un organisme de décision.

Le Conseil des Seniors travaille sous le pilotage du Maire, de l' élu en charge des Affaires Sociales et/ou de son représentant.

L'Assemblée plénière se réunira au moins une fois par trimestre.

La première réunion du Conseil a eu lieu en début d'année et a été l'occasion de présenter les membres, de leur expliquer leurs fonctions et d'élaborer ensemble un règlement.



Crédit photo : RL

Les membres du Conseil des Seniors :

Lucienne Meyer, Salvatore Amella, Roswitha Floris, Roger Born, Grazia Amendolia, Marie-Rose Porco, Jean Bernard, Guy Vetter, Gustave Reeb, Ahmed Fnidou.

Suppléants : Jean-Paul Quenette, Alfred Greff, Paolo Papalia, Louis Schuck, Roland Philipp.

| Une idée, une volonté : pensez au Fond de Participation des Habitants !

| FPH : Faites bouger votre ville !

Un soutien financier est initialement proposé aux habitants de la cité, sous conditions. Dans un souci d'équité, l'équipe municipale a ouvert ses enveloppes au village, jusqu'ici non concerné.

Cet argent a permis les années précédentes d'organiser des manifestations d'envergure telles que La fête du Partage, les festivités hivernales et à plus petite échelle, les fêtes de quartier qui permettent le rassemblement de voisins lors de journées festives.

Si vous êtes Behrinois, particulier ou membre d'une association, et souhaitez faire bouger votre quartier ou la ville mais manquez de financement : adressez-vous au Service Politique de la Ville. Un dossier à compléter vous sera transmis.

Après l'étude et la motivation de votre projet, un comité décidera s'il est subventionnable ou non (les frais de bouche ne sont pas pris en compte).

En 2017, 25 000 € ont été versés: 12 500 € par la Ville et 12 500 € par le CGET (Commissariat Général à l'Égalité des Territoires).



La Fête du Partage



La Fête des Voisins



Vide-greniers de la Fraternité

Directeur de publication : Dominique FERRAU, Maire de Behren-lès-Forbach

Rédacteurs en Chef : Flavia D'ANGELO, Adjointe au Maire

Mélanie SEEWALD, Chargée de Communication - Erika BONGINI, Directrice Générale des Services

Conception et Impression : SYNCHRO. Impression de 3 000 exemplaires.

Ne pas jeter sur la voie publique.